



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
N°2
DU 29 NOVEMBRE 2022**

2 RUE PIERRE SÉMARD
☎ C.S.73126 – 27031 EVREUX Cedex
☎ 02.32.23.69.00
E.MAIL : 0270016W@ac-rouen.fr

Nombre de membres titulaires : 30
Nombre de présents titulaires : 24
Quorum: 19

Membres présents :

Membres de l'établissement siégeant de droit : M. Jean-Michel DIOT, M. Donation AMOUROUX, proviseur-adjoint, M. Stéphane GUERRAND, Secrétaire Général – agent comptable, Mme Annie VOGEL, DDFT, Mme Lila GHALI, CPE

Représentante de la collectivité de rattachement : M. Camille NARANCITCH, représentant de la collectivité de rattachement,

Représentante de la commune: Mme Caroline CASTELNAU

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation : Mme Cécile LAGOUANELLE, M. Benjamin GAUDRE, Mme Claire ESPINASSE, Mme GHINASSI Annamaria, Mme Alexandra FOSSEY, M. CARETTE Olivier, Mme LEGROS Marion,

Représentants des personnels ATSS : M^{me} Maryline BARGE, Mme Sophie DELABARRE, Mme Béatrice POREE

Représentants des parents d'élèves : M. LELEDIER Guillaume, M. Jacques DAVOUST, Mme DARRAIDOU BRIDEL Corinne, M. BARRAULT Olivier, Mme ROSSIGNOL Corinne,

Représentante des élèves : BAH Adama Cira, GONZALEZ ZUNINO Gabriel

Membres excusés : Mme Karine LECLERC, Mme Emmanuelle TREMEL

Membres absents :

<u>Nature des questions traitées :</u>	Pages
I - CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
II - AFFAIRES FINANCIÈRES	3/9
II - QUESTIONS DIVERSES	9/10

Les secrétaires de séance

Maryline BARGE / Sophie DELABARRE

Le Proviseur

Jean-Michel DIOT

Monsieur le Proviseur, ouvre la séance à 17h30, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Il présente Monsieur Stéphane GUERRAND, nommé en tant que Secrétaire Général-Agent comptable de l'établissement.

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance. M^{me} Maryline BARGE et M^{me} Sophie DELABARRE, membres élues, représentantes des personnels ATSS, se portent volontaires.

Monsieur le Proviseur donne lecture de l'ordre du jour de la présente séance.

Monsieur le Proviseur soumet l'ordre du jour à l'approbation des membres,

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

I – CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 18/10/2022

Le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2022, transmis par voie électronique, est soumis aux voix pour approbation. Deux commentaires ont été transmis par un représentant des parents d'élèves :

- en page 3 voyages scolaires "pour: 123" au lieu de 23
- en page 9 Cop pour la location "Votant 19 et pour 19" alors que 23 votants

Monsieur le Proviseur sollicite les membres pour approbation du procès-verbal.

Votants : 24 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 24 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/58

T
Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents

Monsieur le Proviseur sollicite les membres pour approbation du procès-verbal.

II – LES AFFAIRES FINANCIÈRES

A. VALIDATION DES PROJETS DE BUDGETS 2023

Monsieur le Secrétaire Général-Agent comptable rappelle aux membres du conseil d'administration les grands principes budgétaires communs aux trois budgets 2023 qui sont votés lors de la séance : le budget du LGT, et ses deux budgets annexes, celui du GRETA et celui du Groupement de service de paie.

1. VALIDATION DU PROJET DE BUDGET DU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE. (EXERCICE 2023)

Monsieur le Secrétaire Général-Agent comptable présente le budget prévisionnel du LGT pour l'exercice budgétaire 2023 ainsi que les critères de calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Il donne ensuite lecture de son rapport de présentation du budget prévisionnel 2023 pour le lycée général et technologique :

Le budget de fonctionnement prévisionnel 2023 du lycée général et Technologique A Briand est proposé à 2 379 658.35 € en dépenses et 2 298 875.76 € en recettes, soit un déséquilibre prévisionnel de **-80 782.59 €** contre -88 378.62€ pour le budget 2022.

Le déficit prévisionnel pour 2023 se répartit comme suit :

- 62 582.59€ sur le service ALO
- 16 200€ sur le service AP
- 2 000.00€ sur le service SRH

Le montant total de la DGF est de 497 272 € mais elle est écrêtée de 7 471€ en raison de notre fonds de roulement. En définitive elle est de 487 801€ donc identique à celle de 2022.

Monsieur le Secrétaire Général–Agent comptable évoque la baisse de la taxe d'apprentissage pour expliquer une différence accrue entre les recettes et les dépenses en AP.

Le service **AP** pour Activités Pédagogiques a été construit en prenant en compte les évolutions contextuelles tout en essayant de maintenir au maximum les crédits affectés dans les matières pédagogiques. Les crédits inscrits en dépenses sont répartis en 6 domaines. Ils s'élèvent au titre de l'année 2023 à 215 349.63€ soit une augmentation de 52.16% par rapport à l'exercice 2022. Cette forte augmentation est due en grande partie à l'inscription des crédits européens pour une somme de 45 130€ au domaine « Erasmus » et à l'inscription de crédits pour les séjours culturels facultatifs à hauteur de 28 854€.

Pour le reste des dépenses pédagogiques, le choix a été fait de maintenir les crédits au niveau de l'exercice 2022 et parfois de les abonder légèrement sur des postes de dépenses particuliers pour tenir compte de l'augmentation des prix.

Pour maintenir le même niveau de crédits, l'équilibre budgétaire, comme pour l'exercice 2022 a donc été trouvé par un prélèvement sur fonds de roulement d'un montant de 16 200€. Les montants de la DGF et de la dotation spécifique pour les projets pédagogiques inscrits à ce service et le faible montant des ressources propres (taxe d'apprentissage) étaient donc insuffisants pour financer toutes activités pédagogiques.

Les crédits Administration et Logistique : **ALO** Ce service regroupe des activités non pédagogiques et correspond aux moyens mis en œuvre par l'établissement pour que les activités pédagogiques puissent se dérouler dans les meilleures conditions matérielles et de sécurité. Le montant total des prévisions de dépenses pour ce service qui est financé principalement par la dotation de fonctionnement, par le reversement du SRH au titre des charges communes et ces ressources propres est arrêté à la somme de : **914 660.24€** soit une augmentation de **148 895.87€** par rapport à l'exercice 2022. Il est réparti en 9 domaines spécifiques. Les montants inscrits au budget dans certains domaines comme notamment la viabilisation, les contrats ou l'entretien ne correspondent pas forcément aux orientations définies par la Région dans le cadre de la dotation globale de fonctionnement et sont en général supérieures aux préconisations régionales. Le service A.L.O. est présenté en déséquilibre puisque le montant des recettes arrêté pour ce service est de : **852 077.65€**
Soit un déséquilibre de **-62 582.59€**

Ce résultat prévisionnel négatif correspond d'une part aux montants des amortissements réels prévisionnels au titre de l'exercice 2023, soit **25 775.59€** et d'autre part à un prélèvement sur fonds de roulement de **36 807.00€** nécessaire pour compléter le financement du service ALO, le montant de la DGF étant insuffisant pour financer les dépenses de viabilisation et d'entretien. Mais il en est de même en général pour l'ensemble des dépenses du service ALO dont les coûts sont en augmentation constante du fait de l'inflation.

Exceptionnellement, le budget a prévu par anticipation une dotation de secours de la Région d'un montant de **140 000€** destinée à financer l'augmentation sans précédent de l'énergie en 2023. Une augmentation prévisionnelle de 50% du coût de l'électricité a été prise en compte, ainsi qu'un triplement du prix du gaz et une augmentation de 15% de coût du chauffage urbain.

Le service Vie de l'Elève :

Le montant des dépenses prévisionnelles sont égales aux recettes à hauteur de 2 694.68€. Compte tenu des contraintes budgétaires, aucun financement sur la DGF n'a été prévu sur ce service. Les reliquats de crédits du fonds de vie lycéenne seront mobilisés, le montant s'élève à **1 194.68€**.

Le service de restauration et d'hébergement « SRH » :

Le service « Restauration et Hébergement » sera géré comme les années précédentes en service spécial. C'est un service qui s'autofinance principalement grâce aux versements des familles au titre de la demi-pension et de l'internat. De montant brut des recettes provenant des familles ou des commensaux des charges au titre du FCSH, du FRPSH et des charges communes sont déduites afin de déterminer le montant prévisionnel du crédit nourriture qui pour l'exercice 2023 est arrêté à la somme de : **314 830.14€**. Le crédit nourriture qui est donc destiné uniquement à l'achat de denrées pour le SRH ou au paiement de facture d'hébergement est donc en augmentation de 13 830.14€.

C'est donc à partir du calcul des prévisions de recettes du SRH que le crédit nourriture pour 2023 augmente légèrement.

L'entrée en vigueur de la loi EGALIM prévoyant l'achat de produits BIO labellisés et avec la volonté régionale de travailler avec les producteurs locaux en circuits courts conjuguée à une très forte augmentation du coût des matières premières, l'équilibre financier du service de restauration risque d'être très difficile à trouver fin 2023 et ce malgré l'augmentation des tarifs de demi-pension et d'internat au 1^{er} septembre 2022. Le coût journalier moyen des repas devra être particulièrement surveillé pour éviter tout dérapage budgétaire mais malgré cela, il sera peut-être nécessaire d'abonder les crédits en cours d'exercice par un prélèvement sur fonds de roulement ou une

demande exceptionnelles auprès de la Région sur le Fonds commun des services d'hébergement pour déficit accidentel du SRH.

Monsieur le Secrétaire Général-Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin de valider le projet de budget du Lycée général et technologique, pour l'exercice 2023.

Le projet de budget 2023 du lycée général et technologique est soumis aux votes :

Votants : 24	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 24	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

T

Acte n° 2022/44

Le budget est adopté à l'unanimité des membres présents

2. VALIDATION DU PROJET DE BUDGET 2022 DU GRETA PORTES NORMANDES

Le Proviseur rappelle les fonctions du GRETA, dont le lycée est l'établissement support notamment au niveau de la comptabilité. Les GRETA sont les organismes de formation continue de l'Education Nationale et sont localisés en règle générale, dans des EPLE.

Monsieur le Secrétaire Général-Agent comptable explique que ce projet de budget concerne l'ensemble du GRETA Portes Normandes qui regroupe les 3 ex-GRETA (sud Normandie (Orne + secteur de Vire), Elbeuf Vallée de Seine et Eure) qui ont fusionnés au 01/01/2022 et qui correspondent aux 12 antennes.

Le budget proposé regroupe prenne en compte les marchés générés par les réformes liées à la réinsertion.

Le Chiffre d'affaire est estimé à 12 000 000 € dont la majorité permet d'assurer la rémunération des 195 ETP du GRETA-PN ainsi que les frais de gestion, c'est le reversement à la Région du coût lié à la viabilisation des locaux mis à disposition au sein des EPLE.

Le portage d'actions de formation est également pris compte dans le Chiffre d'affaire.

Monsieur le Secrétaire Général-Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin de valider le projet de budget du Greta Portes Normandes, pour l'exercice 2023.

Le projet de budget 2023 du GRETA PORTES NORMANDES est soumis au vote.

Votants : 24	Abstentions : 7	Bulletins nuls : 0
Pour : 17	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

T

Acte n° 2022/43

Le projet de budget 2023 est adopté à la majorité des membres présents.

3. VALIDATION DU PROJET DE BUDGET DU GROUPEMENT DE SERVICE DE PAIE DES CONTRATS AIDÉS DE L'EURE (EXERCICE 2023)

Monsieur le Secrétaire Général-Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin de valider le projet de budget annexe du Groupement de Services de Paie des contrats aidés de l'Eure pour l'exercice 2023.

Ce budget d'un montant de **7 450 €** correspond pour 450€ à des reversements au LGT pour des frais de fonctionnement liés à la viabilisation, pour 1 000€ correspondant à des éventuelles admissions en non valeur de créances suite aux contentieux au tribunal des Prud'hommes. Les recettes s'élèvent à 6 000€, ce qui met le fonds de roulement à 4 046.11€.

Le projet de budget 2023 du GSP est soumis aux votes :

Votants : 24	Abstentions :	Bulletins nuls : 0
Pour : 24	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

T

Acte n° 2022/52

Le projet de budget 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

• Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement

Monsieur le Secrétaire Général-Agent comptable propose de faire voter la délégation de signature du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la signature des conventions et contrats dans la limite des crédits ouverts au budget et selon les dispositions du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée pour la passation des marchés à incidence financière annuelle, y compris pour les marchés qui s'exécuteraient sur deux exercices mais qui seraient payés en totalité avant service fait conformément à la réglementation en vigueur (tels que les abonnements pour le CDI)

L'autorisation est soumise aux votes :

Votants : 24	Abstentions :	Bulletins nuls : 0
Pour : 24	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

T

B. DBM

- **DBM N°15 pour vote**

Monsieur le Secrétaire Général–Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le proviseur d'effectuer un prélèvement sur le fonds de roulement (DBM 32) de 40 000 € pour alimenter le crédit « nourriture » du SRH.

L'autorisation est soumise aux votes :

Votants : 24	Abstentions :	Bulletins nuls : 0	
Pour : 24	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	T

Acte n° 2022/60

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents

C. CONVENTIONS

- **Convention de partenariat « Programme Industrielles »**

Monsieur le Secrétaire Général–Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le proviseur de signer la convention « Programme IndustriElles ». Porté par l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) de l'Eure, ce projet vise à promouvoir l'industrie, ses métiers et filières de formations auprès des lycéennes de sections scientifiques et technologiques Le lycée Briand s'engage à participer financièrement au programme en cofinçant la 3ème journée "IndustriELLES" qui se tient au lycée Aristide Briand en prenant en charge les repas des participants le jeudi 9 février 2023.

L'autorisation de signature est soumise aux votes :

Votants : 24	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	
Pour : 24	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	

Acte n° 2022/54

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

- **Convention projet « Rome 3 D »**

Monsieur le Secrétaire Général–Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le proviseur de signer la Convention de partenariat pour la prise en charge financière du coût de l'intervention de Mme Sophie MADELEINE du CIREVE et de M. Philippe FLEURY de l'université de CAEN le 5 janvier 2023. Le coût total de l'intervention est de 350€.

L'autorisation de signature est soumise aux votes :

Votants : 24	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	
Pour : 24	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	

Acte n° 2022/53

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

- **Conventions Équipements sportifs :**

Monsieur le Secrétaire Général–Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration pour autoriser le proviseur à signer cette convention d'utilisation d'installations et d'équipement sportifs à titre gratuit entre la communauté d'agglomérations Évreux Portes Normandes et le LGT Aristide Briand et les autres lycées d'Évreux.

L'autorisation de signature est soumise aux votes :

Votants : 24	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	
Pour : 24	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	T

Acte n° 2022/41

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

Monsieur le Secrétaire Général–Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration pour autoriser le proviseur à signer cette convention d'utilisation d'installations et d'équipement sportifs à titre gratuit entre la commune d'Évreux et le LGT Aristide Briand et les autres lycées d'Évreux.

L'autorisation de signature est soumise aux votes :

Votants : 24	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	
--------------	-----------------	--------------------	--

Pour : 24
Acte n° 2022/56

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

T

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

- **Convention IFPRA :**

Monsieur le Secrétaire Général–Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin d'autoriser le proviseur à signer l'avenant n°2 à la convention constitutive de l'INSTITUT de la FORMATION PROFESSIONNELLE de la Région académique Normandie (IFPRA) qui a pour objet la mise en œuvre de la formation en alternance d'apprentis. Cela fait suite à des modifications de périmètre d'intervention de l'IFPRA ainsi que de certaines évolutions en matière comptable.

La proposition est soumise aux votes :

Votant : 24

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 24

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/50

T

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

- **Convention Air liquide :**

Monsieur le Secrétaire Général–Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration pour autoriser le proviseur à signer le renouvellement à compter du 01/10/2022 et pour une période de 5 ans, de la convention d'emballage de gaz médium avec la société Air liquide

L'autorisation de signature est soumise aux votes :

Votant : 24

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 24

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/40

T

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

- **Convention Conservatoire**

Monsieur le Secrétaire Général–Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin d'autoriser le proviseur à signer la convention de mise à disposition de locaux avec le Conservatoire à rayonnement départemental de l'agglomération Evreux Portes de Normandie. Dans le cadre de la convention de partenariat qui lie l'établissement au conservatoire, le lycée Aristide Briand met à disposition la salle de conférence située au Bâtiment A, au rez-de-chaussée bas le samedi 4 février 2023 de 8h à 20h, pour une Master Classe intitulée « Rencontre régionale de l'accordéon » organisée par le conservatoire. Une contribution financière d'un montant de 69.40 euros sera demandée pour l'installation et au titre des frais de fonctionnement liés à l'occupation des locaux (cf : tarif viabilisation).

La proposition est soumise aux votes :

Votant : 24

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 24

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/39

T

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

- **Convention Festival Un sacre du Printemps :**

Monsieur le Secrétaire Général–Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin d'autoriser le proviseur à signer la convention tripartite de mise à disposition de locaux avec la Région et l'association Ludus Modalis pour organiser le festival de musique traditionnelle Bretonne par Annie Ebrel et Marie Berardy, chanteuses, le samedi 25 mars 2023 de 15h à 23h, le concert ayant lieu à 20h. Le public accueilli est celui du Festival (entre 120 et 150 personnes). Une contribution financière d'un montant de 69.40 Euros sera demandée pour l'installation et le ménage des locaux mis à disposition ainsi que les frais de viabilisation (selon les tarifs votés en CA).

La proposition est soumise aux votes :

Votant : 24

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 24

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/38

T

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

- **Contrat avec la société OTIS :**

Le lycée a adhéré au groupement de commande régional pour la maintenance et l'entretien des ascenseurs, monte-charges et plateformes élévatrices, cependant la notification des accords-cadres a été retardée à la fin du 1er trimestre 2023. Or, notre contrat actuel s'arrête au 31/12/2023. Suite au refus de notre prestataire actuel (TKE) de prolonger notre contrat de 3 mois, il nous faut donc conclure un contrat individuel permettant de faire la jonction des 3 mois nécessaires entre le 1er janvier et le 31 mars 2023 avec la société OTIS, titulaire du marché actuel.

La proposition est soumise aux votes :

Votant : 24

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 24

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/61

T

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

D. SORTIES ET VOYAGES

- **Bilan financier de la sortie facultative de M. PEREZ :**

Monsieur le Secrétaire Général-Agent comptable informe les membres du conseil d'administration du bilan financier des sorties scolaires au Tangram le 11/01/22, au cinéma Pathé le 20/01/22, au Tangram le 26/01/22, le 24/02/22 au Tangram et au cinéma Pathé, le 01/03/22 à l'Opéra de Rouen, les 29/03 et 05/04/22 au Tangram, le 27/09/22 à l'Opéra de Rouen et le 26/10/22 au Tangram.

La proposition est soumise aux votes :

Votant : 24

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 24

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/55

NT

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

- **Sortie MICROLYCEE :**

Monsieur le Secrétaire Général-Agent comptable informe les membres du conseil d'administration qu'une sortie obligatoire est prévue en décembre 2022 pour 38 élèves du microlycée au cinéma Pathé d'Evreux. Le Responsable du projet est Mme Salentey. S'agissant d'une sortie obligatoire, elle ne nécessite pas d'acte.

La proposition est soumise aux votes :

Votant : 24

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 24

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/51

T

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

- **Sortie au Tangram :**

Monsieur le Secrétaire Général-Agent comptable informe les membres du conseil d'administration d'un projet de sorties prévu sur l'année civile 2023 pour les classes de CPGE/DCG/BTS. La participation des familles est fixée à 8.00€ par élève.

La proposition est soumise aux votes :

Votant : 24

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 24

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/45

T

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

- **Sortie Cinéma CINE Anglais VOST**

Monsieur le Secrétaire Général-Agent comptable informe les membres du conseil d'administration d'un projet de 4 séances au Cinéma Pathé d'Evreux en anglais organisée par Mme Fossey pour 90 participants, élèves concernés : seconde/1ère/terminale – spécialité LLCE/AMC / participation des familles 4€. Cela fait l'objet de 4 votes différents (un acte par sortie)

La proposition pour les 4 sorties sont soumises aux votes :

Votant : 24

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 24

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/46

Acte n° 2022/48

Acte n° 2022/49

Acte n° 2022/47

T

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

- **Appariement avec l'Espagne :**

Monsieur le Proviseur informe les membres du conseil d'administration de la mise en place d'un échange long avec le lycée IES Padre Luis Coloma à Jerez de la FRONTERA en Espagne. Cela implique l'accueil de 2 élèves espagnols durant un mois au sein du lycée Aristide Briand du 10/01 au 12/02/2023. Les deux élèves françaises partiront du 19/02 au 22/03/2023. Cela nécessite de voter un accord de principe qui sera transmis à la DAREIC.

La proposition est soumise aux votes :

Votant : 24

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 24
Acte n° 2022/59

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

NT

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

E. GRETA

- **Contrats des personnels GRETA Portes Normandes**

Monsieur le Secrétaire Général-Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de d'autoriser le proviseur à signer les contrats et évolutions de carrière pour les personnels recrutés au GRETA PN

Suivi des contrats du GRETA Portes normandes au 01/01/2023 Nombre d'ETP 2023 : 195 ETP + possibilité de recruter 10 ETP sur l'année.

Masse salariale : 10 475 000 €.

L'autorisation est soumise aux votes :

Votants : 24

Abstentions : 7

Bulletins nuls : 0

Pour : 17

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

T

Acte n° 2022/57

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

F. QUESTIONS DIVERSES

Des représentants des élèves :

- **Révision pour préparer les épreuves de spécialités au BAC**

Les épreuves de spécialités ont lieu cette année su la semaine du 20 mars 2023, ce qui est plus tôt et rend compliqué de voir l'intégralité du programme prévu, de plus plusieurs cours vont être banalisés pour certaines réunions ce qui réduit le nombre d'heures de cours. Les révisions doivent commencer dès les congés de Noël et continuer lors des congés d'hiver afin d'optimiser les révisions sur le temps libre des élèves.

- **Machine à café au foyer :**

Durant plusieurs année il y avait une machine à café installée dans le couloir à côté du foyer cependant par manque de surveillance, elle était régulièrement vandalisée par les élèves. La décision a été prise par la société qui la gère de la retirer car elle n'était pas assez rentable. Nous allons étudier la possibilité d'en remettre une autre et voir si les branchements peuvent être modifiés.

Cela permet d'informer les membres du CA que le foyer est rouvert depuis ce jour aux élèves et grâce à la mobilisation des représentants du CVL qui assurent eux-mêmes la surveillance en autonomie, avec le soutien de l'équipe éducative en cas de besoin.

Des représentants des parents d'élèves :

- **Heures d'absence non remplacées :**

M. Amouroux, proviseur adjoint du LGT explique à ce jour et depuis le 1^{er} septembre 2022, 2 348 heures de cours ont été annulées pour les classes de 2nde, 1^{ère} et Terminales. A titre de comparaison, 18 000 heures de cours ont été assurées. Cependant 1 638 heures concernent des absences de professeurs pour maladie et non remplacées dont 400 h uniquement pour 2 professeurs. Les autres heures sont liées à des sorties scolaires, des formations et des réunions en interne.

- **Les réunions parents / professeurs :**

Deux réunions parents professeurs sont prévues les 13 et 15/12 pour les 2ndes et le 1^{ère}. Concernant les Terminales, le modèle de la réunion parents / professeurs ne semblent pas être le plus adapté car ce sont souvent les parents des élèves qui ne posent aucun problème qui se déplacent. Cela est extrêmement chronophage et n'apporte pas toujours les résultats escomptés, pour les familles comme pour les professeurs. La prise de rendez-vous avec les enseignants semble mieux correspondre pour répondre aux questions des familles quant à l'orientation de fin de terminale.

- **Absence des élèves participant à des sorties pédagogiques :**

Il s'agit d'une erreur de Vie scolaire. Elles vont être régularisées.

- **Diffusion du compte-rendu du CESC et du CVL :**

Ces comptes rendus sont des essentiellement des documents de travail et n'ont pas vocation à être publiés sur le site du lycée. Si des représentants de parents font un compte rendu de ces réunions ils peuvent diffusés en interne ou via l'ENT.

- **Accès au self :**

Mme Ghali rappelle que les CPE et les AED sont présents le midi pour le service de restauration et surveillent pour que les élèves ne doublent pas. Les représentants des élèves demandent la possibilité de passer au self commensaux comme l'an dernier (pour raison de COVID) pour éviter une forte affluence certains jours (lundi et mardi) après 12h45. Il est rappelé que le réfectoire commensaux est réservé aux personnels du lycée et que le réfectoire post-bac est souvent bien rempli ce qui rend difficile de trouver des places pour les élèves de terminale dans cette partie du service de restauration. Le problème est aussi lié au fait que les élèves qui terminent à 11h30 attendent leur camarades qui finissent à 12h30 ce qui provoque flux plus tendus entre 12h45 et 13h15.








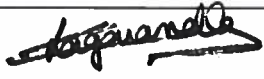

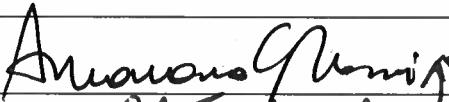
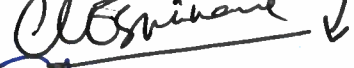


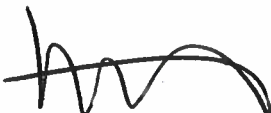

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.




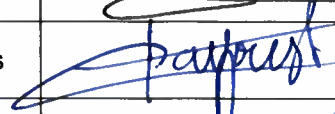
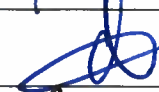

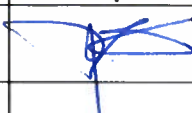



LISTE D'EMARGEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE 2022 – 2023

ARISTIDE BRIAND EVREUX

Le Mardi 29 NOVEMBRE 2022

NOM PRENOM	Fonctions	EMARGEMENT
M. DIOT Jean-Michel	Proviseur	
M. AMOUROUX Donatien	Proviseur Adjoint	
M GUERRAND Stéphane	Agent Comptable	
Mme VOGEL Annie	DDFPT	
Mme GHALI	CPE	
M. NARANCITCH Camille	Représentant de la collectivité de rattachement	
Mme TREMEL Emmanuelle	Représentante de la collectivité de rattachement	excusée.
Mme CASTELNAU Caroline	Représentante de la Commune	
M. MABIRE Arnaud	Représentant de l'EPN	
M. DELANOE Laurent	Personnalité qualifiée	
Mme LAGOUANELLE Cécile	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
M GAUDRE Benjamin	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme ESPINASSE Claire	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme GHINASSI Annamaria	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme FOSSEY Alexandra	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
M. CARETTE Olivier	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme CARIDROIT Tiphanie	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme BARGE Maryline	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
Mme DELABARRE Sophie	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	

Mme LECLERC Karine <i>eduscc'</i>	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	B. POREE Suppléante 
M LEVEQUE Denis <i>Guillaume Leleche</i>	Représentant des parents d'élèves	
Mme ROSSIGNOL Corinne	Représentante des parents d'élèves	
M. DAVOUST Jacques	Représentant des parents d'élèves	
Mme DARRAIDOU BRIDEL Corinne	Représentante des parents d'élèves	
M. BARRAULT Olivier	Représentant des parents d'élèves	
BAH Adama Cira	Représentante des élèves	
AZEROUAL Douaa	Représentante des élèves	
DIA Fatimata	Représentante des élèves	
GONZALEZ ZUNINO Gabriel	Représentant des élèves	
GROGNET Mélina	Représentante des élèves	
SUPPLEANTS		
Mme PIEL Alexandra	Représentante de la collectivité de rattachement	
Mme BAKI Gisèle	Représentante de la collectivité de rattachement	
Mme LEON Patricia	Représentante de la Commune	
M ERRAMMACH Youssef	Représentant de la Commune	
Mme POSTEC Viviane	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
M. PEREZ Matthias	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
M. CATTAN Thierry	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme BOUTTIER Catherine	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
M BOURGEAIS Bruno	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
M. WOZNY François	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme LEGROS Marion	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
MME DE VRIESE Magalie	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
MME POREE	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	

MME DELAHAYE	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
M JEAN PIERRE Frédéric	Représentant des parents d'élèves	
Mme RAHMANI Dalila	Représentante des parents d'élèves	
Mme SAVIGNY Catherine	Représentante des parents d'élèves	
M LELEDIER Guillaume	Représentant des parents d'élèves	
MME SIN Wai Kan	Représentante des parents d'élèves	
DANON Mathys	Représentant des élèves	
GANI Dina	Représentante des élèves	
N'DIAYE Silvana	Représentante des élèves	
TOP Mamy Astou	Représentante des élèves	
M FERNANDEZ LOPEZ	Représentant des élèves	